

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

De la Calomnie

Calomnier, c'est imputer au prochain des défauts qu'il n'a pas ou des fautes qu'il n'a point commises.

On calomnie quand on invente méchamment des faussetées contre l'honneur du prochain et qu'on les répand—La calomnie blesse tout à la fois la vérité, la charité et la justice.

La différence entre la médisance et la calomnie, c'est que celle-ci est une *fausseté*, et l'autre une *vérité* préjudiciable à l'honneur du prochain.

Pour désigner ce double péché de la langue, on se sert du terme général de *détraction*, vice détestable et *détesté* de la société.

OSTENSOIR

donné par Sa Sainteté Léon XIII à S. E. le cardinal Taschereau

L'on se rappelle que, lors du jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII en 1888, il fut publié à Rome un journal intitulé *L'Exposition Vaticane Illustrée*. Le numéro 28 de cette publication contient en une seule gravure la reproduction de trois ostensoirs d'une grande valeur intrinsèque et d'une valeur plus grande encore au point de vue artistique. Le troisième de ces ostensoirs est celui-là même qui a été donné par S. S. Léon XIII à S. E. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec. Cet ostensoir, en argent doré et de style byzantin, est l'œuvre d'un orfèvre distingué, M. Frédéric Stoolben, de Coblenz, et a été offert au Souverain Pontife, à l'heureuse occasion de son jubilé sacerdotal, par les dames de la Commission Catholique de Berlin.
